



Présentation du dispositif Équipe Territoriale d'Hygiène Médico-Sociale en Centre-Val de Loire

**23/11/2022 (Chartres) 24/11/2023 (Orléans) – 01/12/2021 (Tours) –
02/12/2022 (Blois) - 18/01/2022 (Châteauroux) – 04/05/2022 – (Bourges)**

CPias CVDL : VAN DER MEE Nathalie – PETITEAU Agnès - BAUNE Sylvie – SANTASOUK Jérôme

ETH MS CVDL

**ETH 28 : BLANDIN Valérie – COLLIOT Patricia ; ETH 45 : LEONARD Mathilde – GRARD Alexandra ; ETH 37 : TEASDALE Fanny –
DESCORMIERS Cindy ; ETH 41 : PIOCHON Aurélie – ORGEBIN Mélanie; ETH 36 : HAUTEFEUILLE Serge ; ETH 18 : MELLET Sylvie**

Ordre du jour

- ▶ **Ouverture des réunions par les directeurs départementaux de l'ARS CVL**
- ▶ **Présentation du dispositif d'appui aux EMS**
 - Mme le Dr VAN DER MEE MARQUET Nathalie,
Praticien hospitalier, responsable du CPias Centre Val de Loire
 - enjeux
 - modalités de l'appui aux EMS de la région
 - calendrier des actions
- ▶ **Questions/échanges**

Ouverture des réunions

M. Bertrand Moulin,

Directeur Départemental du Cher

M. Denis Gelez, Directeur Départemental d'Eure et Loir

Mme Myriam Sally-Scanzi,

M. Dominique Hardy,

Directeur Départemental de l'Indre

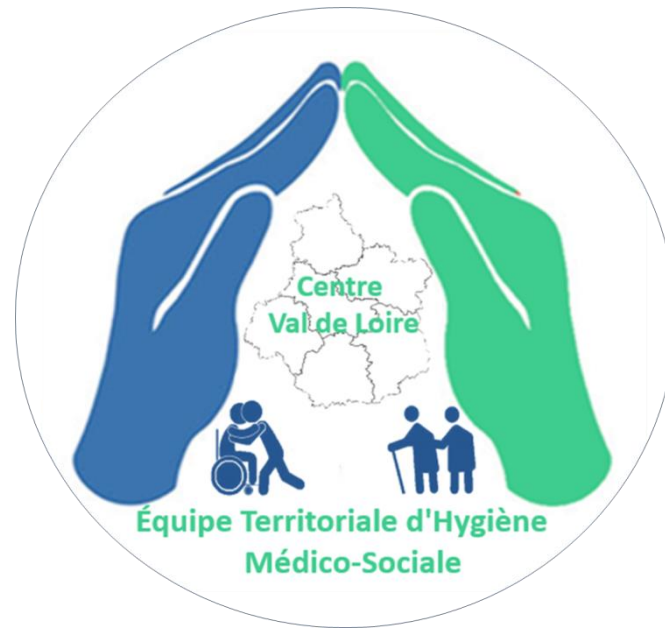
Directrice Départementale d'Indre et Loire

M. Éric Van Wassenhove,

Directeur Départemental du Loir et Cher

Mme Catherine Fayet,

Directrice Départementale du Loiret



Présentation du dispositif d'appui aux EMS

Mme le Dr VAN DER MEE-MARQUET,
Responsable du CPIas CVDL

Les enjeux

▶ Contexte

- **vulnérabilité** des personnes (âge, comorbidités, dépendance, ...)
 - vie en collectivité : **contacts rapprochés** (résidents, professionnels)
- ⇒ transmission d'agents pathogènes et épidémies

▶ La maîtrise du risque infectieux repose sur

- les mesures d'hygiène
- le respect des recommandations nationales
- la gestion de l'alerte en cas d'épidémie



- ▶ **Réduire la part évitable des infections et prévenir les épidémies : un enjeu de santé publique et une priorité nationale (stratégie nationale 2022-2025)**

Objectif du dispositif d'appui aux EMS

accompagner et aider les EMS à

- ▶ concevoir,
- ▶ piloter,
- ▶ conduire

une stratégie de maîtrise du risque infectieux dans leur établissement.



Les EMS bénéficiaires du dispositif

Secteur du HANDICAP

Adultes

- Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)
- Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)
- Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM)

Enfants et Adolescents

- Institut d'Éducation Motrice (IEM)
- Institut Médico-Éducatif (IME)
- Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique (ITEP)
- Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés



Secteur personnes âgées des EHPAD

Le dispositif : 2 composantes





- **Le CPIas CVL (ou Réseau des Hygiénistes du Centre)**
une équipe centralisée, basée au CHRU de Tours, pilotant depuis 1997 le réseau régional des Équipes Opérationnelles d'Hygiène (EOH) et des référents hygiène des ES et EMS

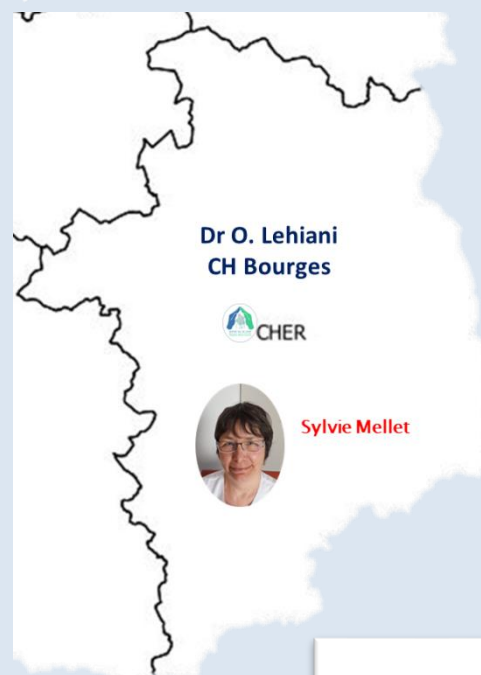
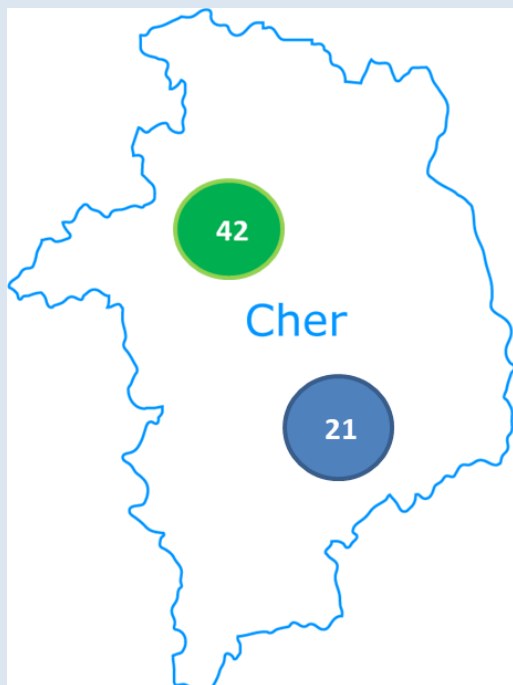


- **L'Équipe Territoriale d'Hygiène Médico-Sociale (ETH MS)**
 - 10 infirmiers rattachés aux EOH des 6 établissements porteurs
 - 1 infirmière hygiéniste coordinatrice basée au CPIas

63 établissements dans le Cher



-  Secteur HANDICAP
-  Secteur EHPAD



CPias
Dr N. van der Mee, Responsable
Dr J. Santasouk, Praticien Hygiéniste
A. Petiteau, IDEH Co CPias
S. Baune, IDEH Co ETH

CHRU Tours

L'INFIRMIERE DE L'ETH MS 18

- ▶ 1 équivalent temps plein IDE
Sylvie MELLET, 56 ans
IDE depuis 1992





2022 : Équipe Territoriale d'Hygiène Médico-Sociale du Cher

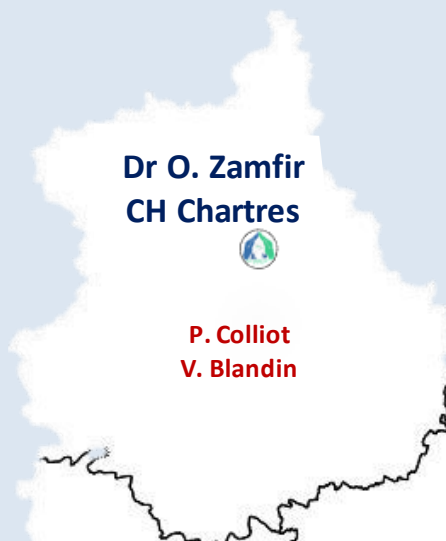
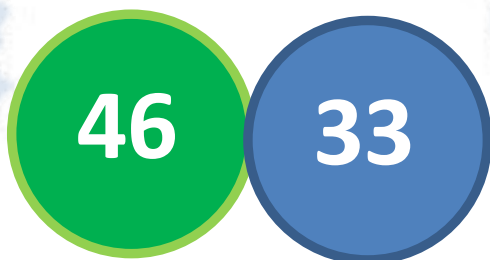
CH de Bourges



79 établissements en Eure-et-Loir



-  Secteur HANDICAP
-  Secteur EHPAD



CPias
Dr N. van der Mee, Responsable
Dr J. Santasouk, Praticien Hygiéniste
A. Petiteau, IDEH Co CPias
S. Baune, IDEH Co ETH

CHRU Tours

Infirmières ETH MS 28

2 équivalents temps plein IDE



Mme BLANDIN Valérie
Poste à 100 %
Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

Tél : 07-88-84-33-48
Mail : vblandin@ch-chartres.fr





Mme COLLIOT Patricia, Poste à 50%
Semaine paire : lundi, mardi et mercredi de 9h00 à 17h00
Semaine impaire : mercredi et vendredi de 9h00 à 17h00

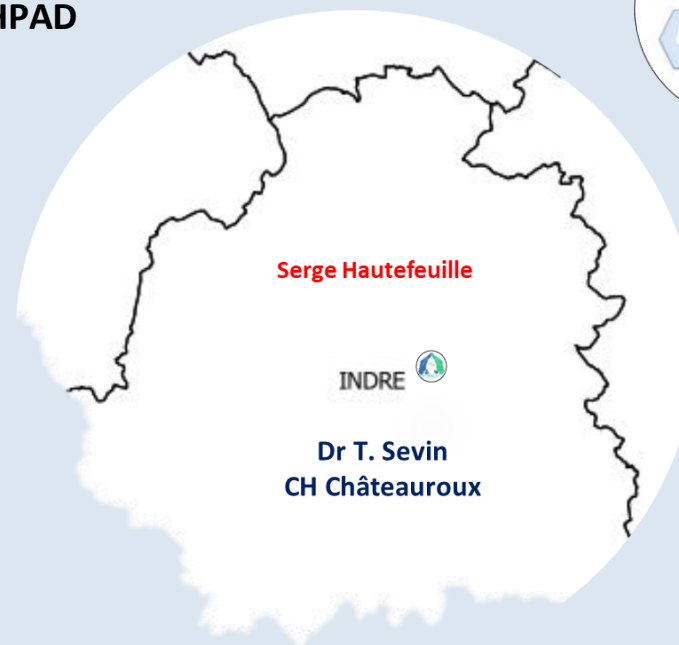
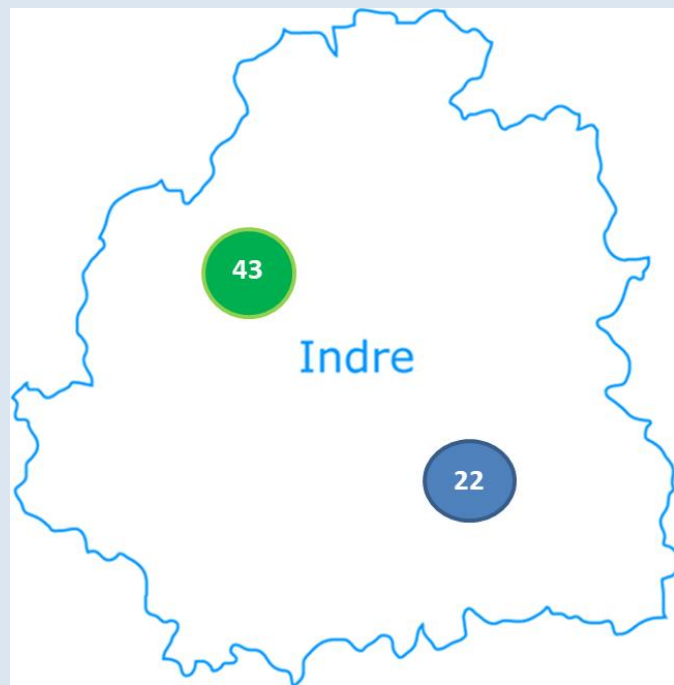
Tél : 06-75-07-24-89
Mail : pcolliot@ch-chartres.fr

1 poste (50%) en cours de recrutement

65 établissements en Indre



-  Secteur HANDICAP
-  Secteur EHPAD





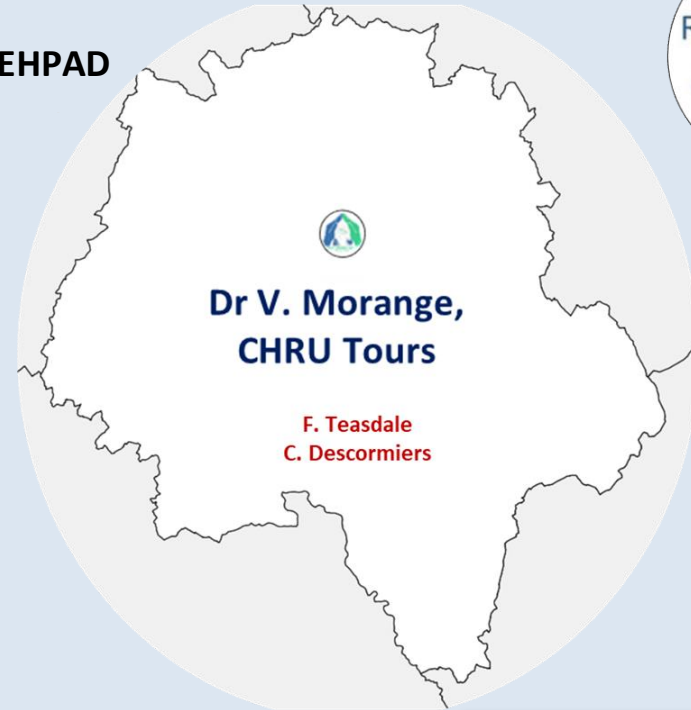
CPias
Dr N. van der Mee, Responsable
Dr J. Santasouk, Praticien Hygiéniste
A. Petiteau, IDEH Co CPias
S. Baune, IDEH Co ETH

CHRU Tours

102 établissements en Indre et Loire



-  Secteur HANDICAP
-  Secteur EHPAD



CPias
Dr N. van der Mee, Responsable
Dr J. Santasouk, Praticien Hygiéniste
A. Petiteau, IDEH Co CPias
S. Baune, IDEH Co ETH

CHRU Tours

Les IDE de l'Équipe ETH Médico-Sociale 37

Cindy DESCORMIERS
Infirmière Hygiéniste
Pôle vieillissement
Temps plein
c.descormiers@chu-tours.fr
06.21.97.42.26




Fanny TEASDALE
Infirmière
Pôle Handicap
Temps plein
f.teasdale@chu-tours.fr
06.21.11.79.31

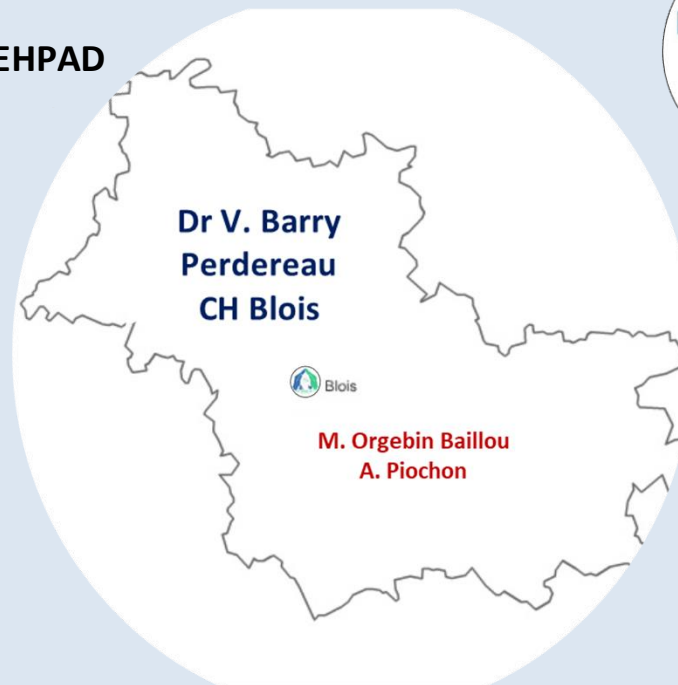
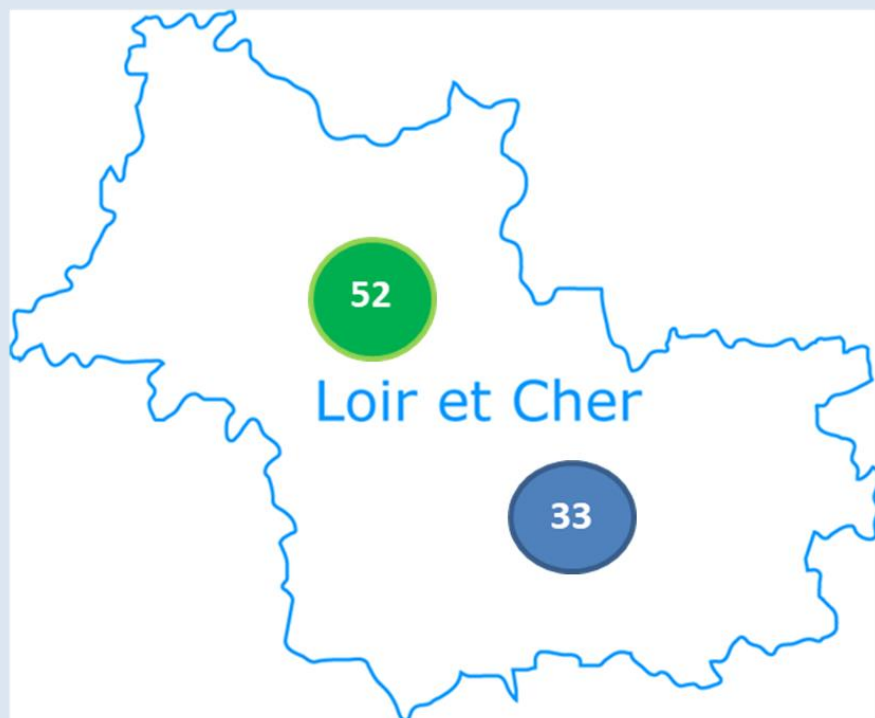


85 établissements dans le Loir et Cher



 Secteur HANDICAP

 Secteur EHPAD



CPias

Dr N. van der Mee, Responsable
Dr J. Santasouk, Praticien Hygiéniste
A. Petiteau, IDEH Co CPias
S. Baune, IDEH Co ETH

CHRU Tours

Les IDE de l'ETH Médico-Sociale 41

➔ **PIOCHON AURELIE**

IDE temps plein

Téléphone: 06.07.03.11.36

Message: piochoa@ch-blois.fr



➔ **ORGBIN BAILLOU MELANIE**

IDE temps plein



Téléphone : 06.07.46.20.29

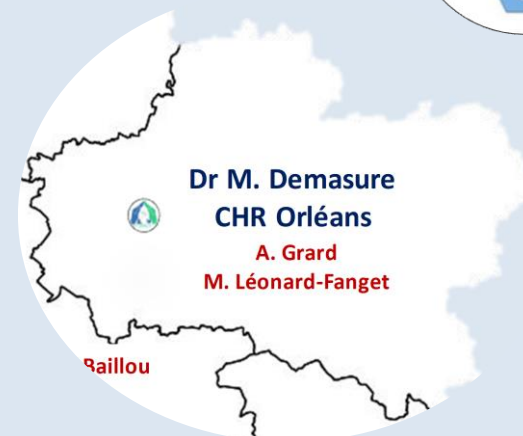
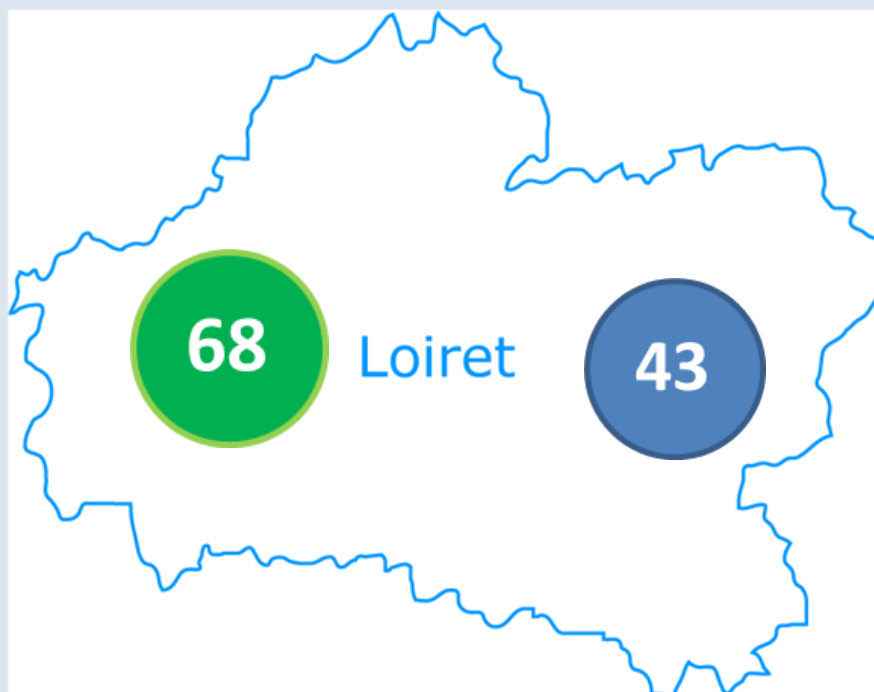
Message: orgebim@ch-blois.fr



111 établissements dans le Loiret



-  Secteur HANDICAP
-  Secteur EHPAD



CPias
Dr N. van der Mee, Responsable
Dr J. Santasouk, Praticien Hygiéniste
A. Petiteau, IDEH Co CPias
S. Baune, IDEH Co ETH

CHRU Tours

INFIRMIERES ETH MS 45

2 IDE à temps plein

▶ Alexandra GRARD

- ▶ IDE depuis 1999
- ▶ **06.75.04.81.75**
- ▶ **alexandra.grard@chr-orleans.fr**

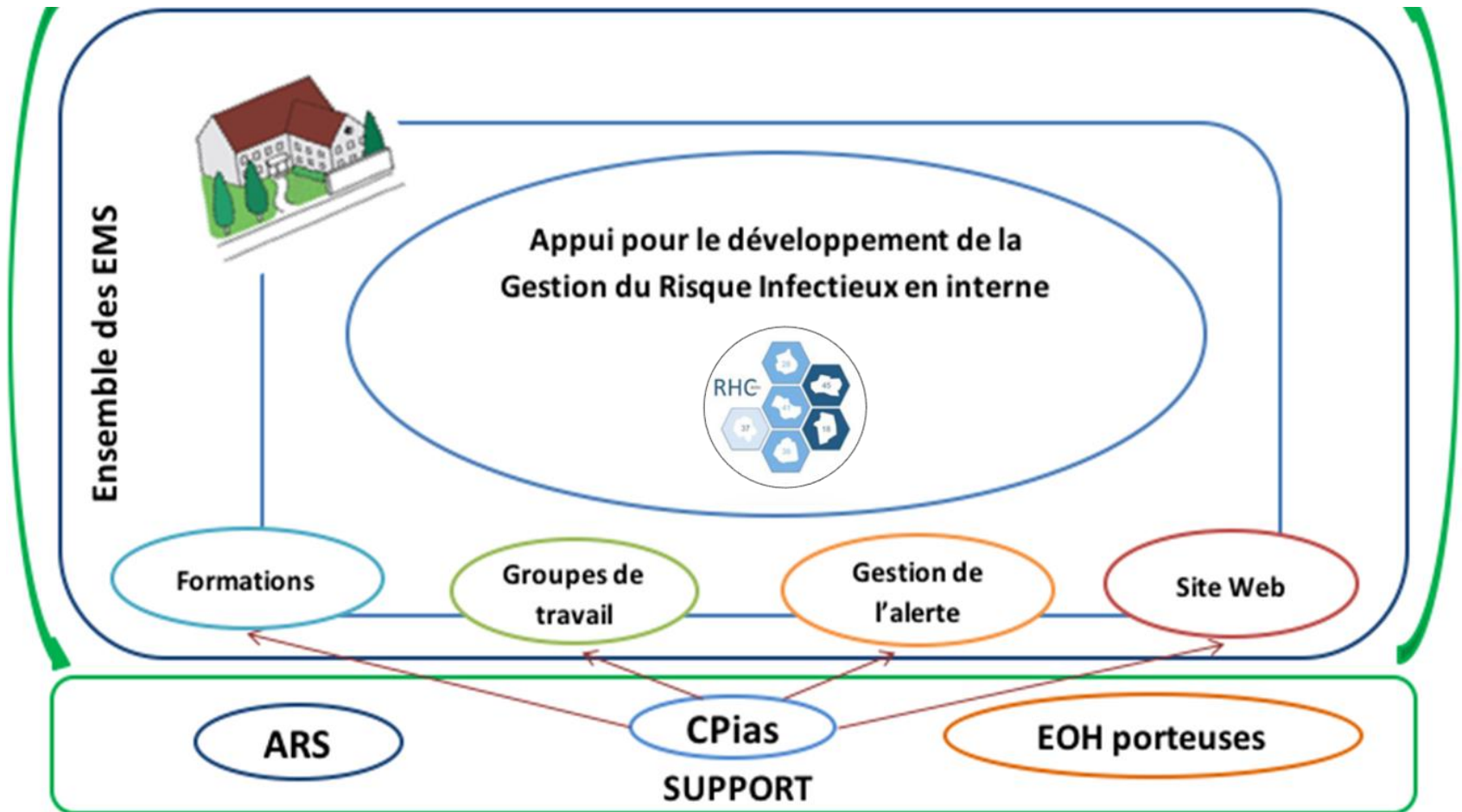


▶ Mathilde LEONARD

- ▶ IDE depuis 2003
- ▶ **07.88.43.89.23**
- ▶ **mathilde.leonard@chr-orleans.fr**



L'appui à destination de tous les EMS



L'infirmier hygiéniste de l'ETH MS 36

- ▶ 1 équivalent temps plein



Serge Hautefeuille
Infirmier Hygiéniste

Equipe Territoriale d'Hygiène Médico-Sociale de l'Indre

07.87.39.01.81
serge.hautefeuille@ch-chateauroux.fr

C.H Châteauroux / Le Blanc





CPIAS

Centre d'appui
pour la Prévention
des Infections Associées aux Soins
en région Centre-Val de Loire



Rechercher sur le site...



RHC-CPIAS / BUREAU PERMANENT

DOCUMENTS / OUTILS

SURVEILLANCES / AUDITS

FORMATION

SIGNALEMENT / ALERTE

CRENO

EHPAD

THE RHC NETWORK

CONTACT



AUDIT REGIONAL

Vous pouvez accéder ICI au protocole régional pour l'observation des pratiques de sondage vésical.



CALENDRIER

Calendrier des actions

Retrouvez les dates importantes pour 2021

[Lire plus](#)

PRIORITES REGIONALES

Le Programme du RHC

Le RHC élabore chaque année un programme d'action et définit une ou deux priorités régionales...

[Lire plus](#)

TRAVAUX, COLLABORATIONS

Les travaux et collaborations

Valorisation des travaux, Publication de la CRENO, Valorisation des Audits...

[Lire plus](#)

PHOTOGRAPHIES

Iconographie du RHC

Photos RHC à télécharger.

[Lire plus](#)



CPIAS
Centre d'appui
pour la Prévention
des Infections Associées aux Soins
en région Centre-Val de Loire



Rechercher sur le site...



- COVID-19
- SIMULATION
- GESTION DES DECHETS
- PREVENTION DU RISQUE INFECTIEUX
- HYGIENE DES MAINS
- PRECAUTIONS STANDARD
- PRECAUTIONS COMPLEMENTAIRES
- PREPARATION DE L'OPERE
- DISPOSITIFS INTRA-VASCULAIRES
- SONDAGE URINAIRE
- PRELEVEMENTS MICROBIOLOGIQUES
- PORTAGE DE BMR / BHRE
- SURVEILLANCE / AUDIT / ALERTE



AUDIT REGIONAL

Vous pouvez accéder ICI au protocole régional pour l'observation des pratiques de sondage vésical.

CALENDRIER

Calendrier des actions
Retrouvez les dates importantes pour l'année 2021

LES
e un
une ou

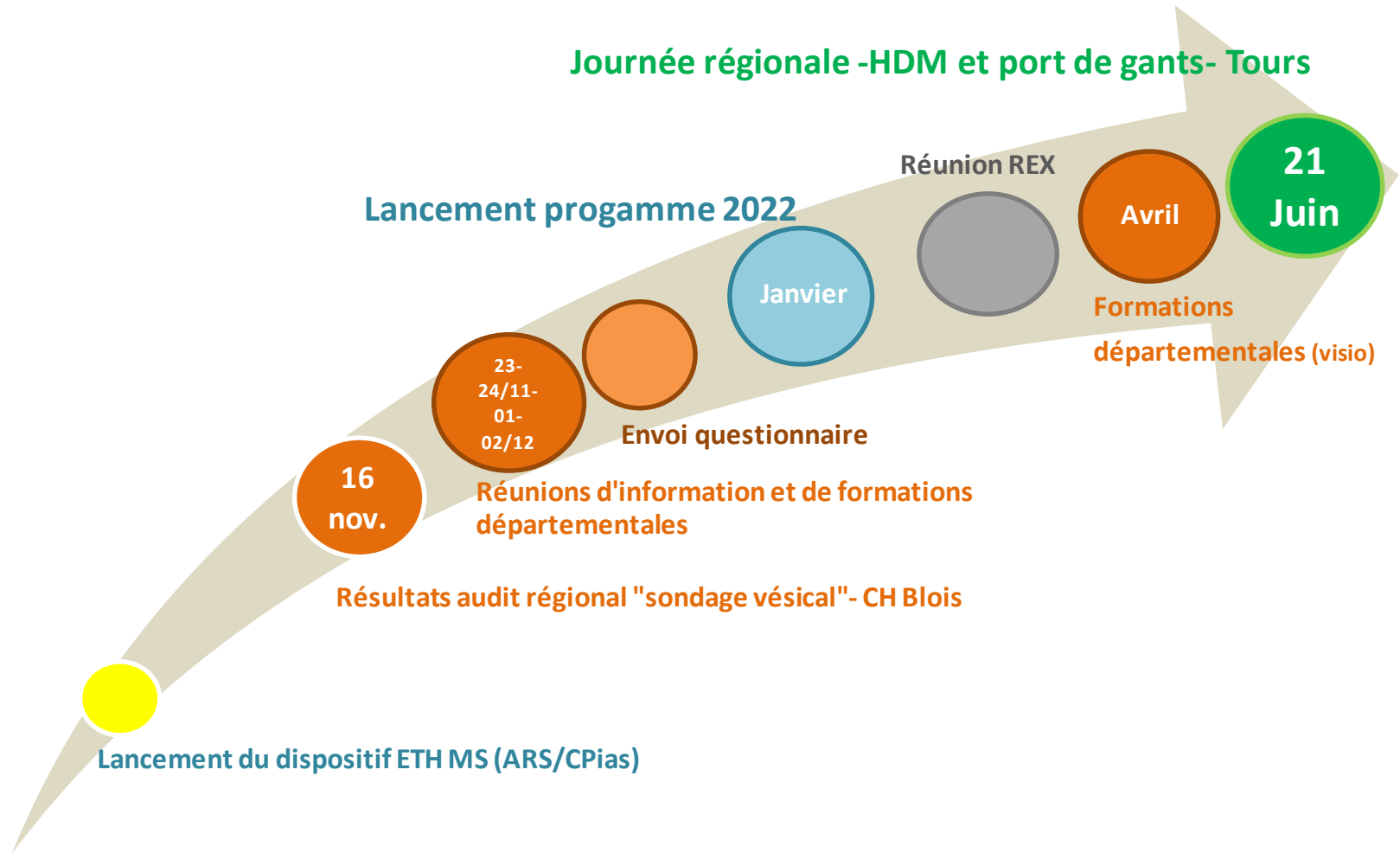
TRAVAUX, COLLABORATIONS

Les travaux et collaborations
Valorisation des travaux Publication

PHOTOGRAPHIES

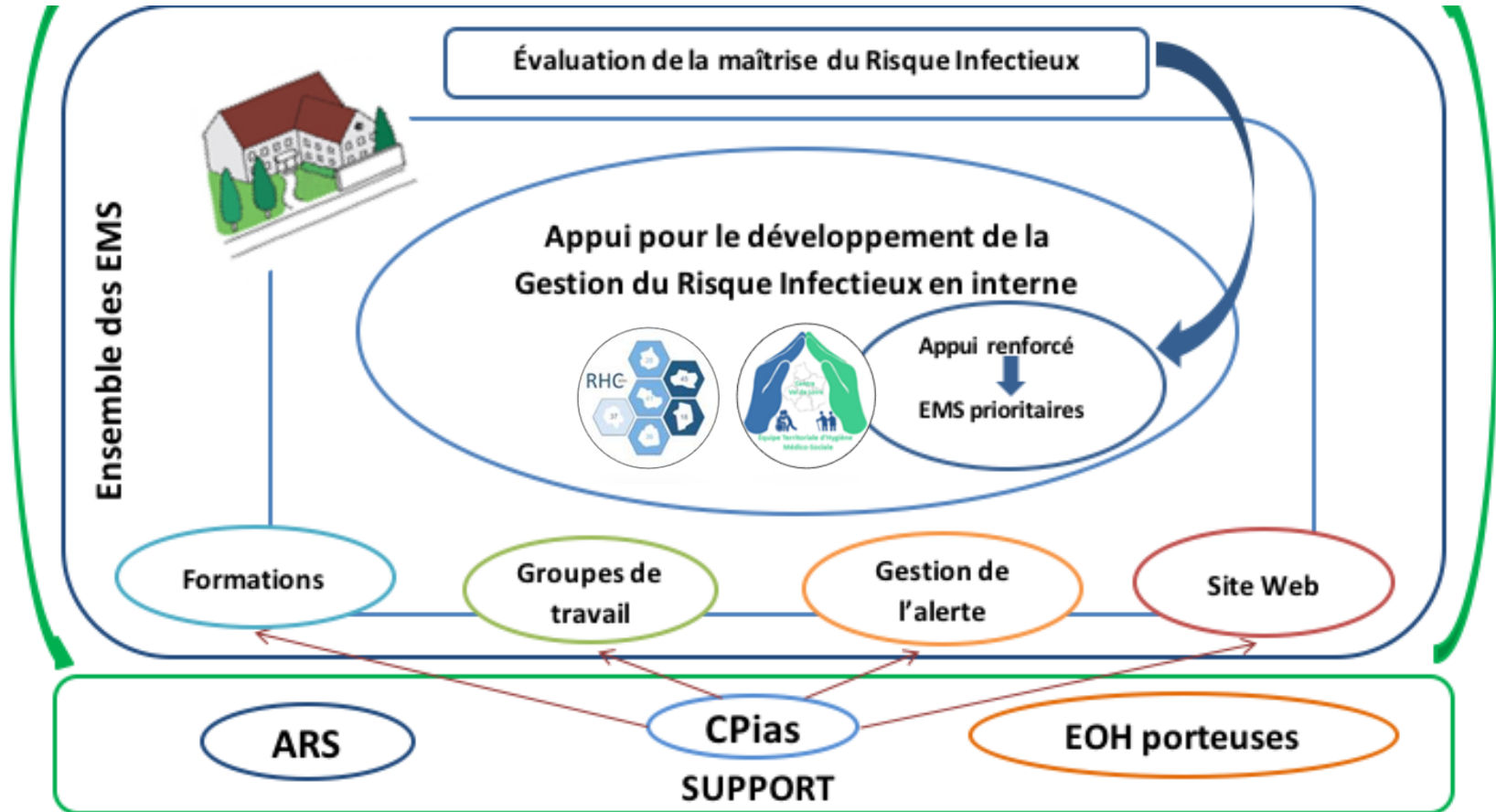
Iconographie du RHC
Photos RHC à télécharger.

Programme d'actions 2021-2022



L'appui renforcé pour les EMS prioritaires

Un suivi individualisé, temporaire, assuré par l'ETH MS
décidé en fonction de l'évaluation de la situation de l'EMS



1 QUESTIONNAIRE : outil de suivi/pilotage

▶ Questionnaire « Prévention et maîtrise du risque infectieux en EMS »

- envoyé par l'ARS
- aux EMS de la région :

* Secteur personnes âgées des EHPAD

* Secteur du HANDICAP

- adultes Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)
Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)
Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM)

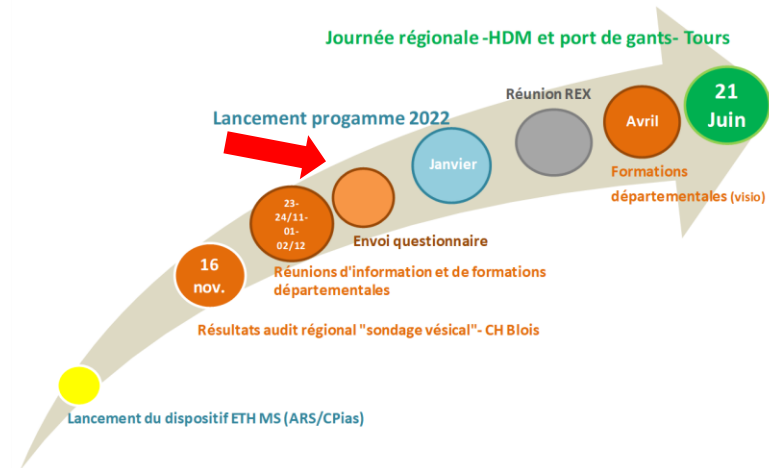
- enfants-adolescents

- Institut d'Éducation Motrice (IEM)
- Institut Médico-Éducatif (IME)
- Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique (ITEP)
- Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés

- à remplir directement sur le WEB lien direct d'accès au logiciel SPHINX-déclic

▶ Analyse des réponses par le CPias et les EOH porteuses du dispositif

- suivi des EMS
- désignation des EMS « cibles prioritaires » (COPIL)



1 QUESTIONNAIRE : outil de suivi/pilotage

- ▶ L'établissement
- ▶ Les résidents
 - secteur PA/EHPAD
 - secteur PH
- ▶ Les ressources humaines
- ▶ Les ressources en Hygiène
- ▶ Prévention du risque infectieux

Nom de l'établissement

FINESS

Adresse de l'établissement

L'établissement :

Type d'établissement

- EHPAD
- Maison d'Accueil Spécialisée
- Établissement/Foyer d'Accueil Médicalisé
- Institut Médico-éducatif
- Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
- Institut d'Éducation Motrice
- Autres, précisez

Autres, précisez :

Nombre de lits/places dans la structure



PRECAUTIONS STANDARD en établissements médico-sociaux

PARTOUT, PAR TOUS ET POUR TOUS (personnels, résidents, intervenants, visiteurs) y compris pour les résidents porteurs asymptomatiques* de bactéries Multi-résistantes (BMR) en établissements médico-sociaux

se protéger et protéger

pour prévenir une exposition à un liquide biologique
après une exposition à un liquide biologique*

prévenir la transmission croisée et le risque épidémique

SIGNALER LE PORTAGE BMR si hospitalisation (complète/jour)		EN CAS DE PORTAGE BMR NE PAS LIMITER LA PARTICIPATION DU RÉSIDENT AUX ACTIVITÉS		PAS DE DEPISTAGE SYSTEMATIQUE DES PORTEURS DE BMR A L'ENTRÉE NI AU COURS DU SEJOUR		PROSCRIRE TOUT TRAITEMENT ANTIBIOTIQUE POUR TRAITER LE PORTAGE DE BMR			
FRICTION **	PORT DES GANTS	TABLIER MASQUE LUNETTES	MATERIELS LINGE	SURFACES DECHETS PRELEVEMENTS	GESTION DES EXCRETA				
SYSTEMATIQUEMENT	SYSTEMATIQUEMENT	SYSTEMATIQUEMENT	SYSTEMATIQUEMENT		SYTEMATIQUEMENT				
immédiatement après retrait des protections : gants, masque, tablier	si risque de blessure ou de contact avec le sang ou un liquide biologique, une muqueuse, la peau lésée	si risque de contact avec le sang ou un liquide biologique par projection ou aérosolisation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ UTILISER du matériel à USAGE UNIQUE (UU) ▶ PORTER des lunettes de sécurité ▶ PORTER UN TABLIER PLASTIQUE UU lors de tout soin mouillant ou souillant ▶ PORTER UNE SURBLOUSE IMPERMEABLE MANCHES LONGUES à UU (à défaut surblouse UU + tablier plastique UU) SI risque majeur d'exposition ▶ PORTER UN MASQUE si infection rhino-pharyngée (soignant, visiteur) ▶ CHANGER MASQUE ET TABLIER entre 2 résidents ▶ RETIRER LE/LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION dès qu'ils ne sont plus nécessaires 		<ul style="list-style-type: none"> ▶ immédiatement après usage DEPOSER LES MATERIELS A USAGE UNIQUE DANS UN CONTENEUR ADAPTE ▶ NE PAS manipuler, recapuchonner ni désadapter à la main les aiguilles ▶ TRANSPORT DU LINGE, DES DECHETS ET DES PRELEVEMENTS BIOLOGIQUES dans des emballages fermés et étanches ▶ DECONTAMINER LES MATERIELS RE-UTILISABLES avec un produit détergent-désinfectant ▶ SURFACES SOUILLEES : IMMEDIATEMENT APRES SOUILLURE, NETTOYER avec un détergent puis DESINFECTER avec un produit désinfectant 		<ul style="list-style-type: none"> ▶ MANIPULER les bassins et urinaux avec des gants et un tablier plastique à UU ▶ ACHEMINEMENT PROTEGEE (couverture ou sac) vers local dédié ▶ Si lave bassin, le bassin est déposé plein ▶ DESINFECTER le bassin avec détergent-désinfectant après utilisation de dispositif à usage unique (protecteurs de bassins UU,...) ▶ EVITER les procédures manuelles de vidange et d'entretien des contenants et PROSCRIRE leur rinçage (ni douche, ni douchette) en raison du risque d'aérosolisation 		
<ul style="list-style-type: none"> ▶ AVANT un geste aseptique ▶ ENTRE 2 résidents ▶ AVANT de sortir de la chambre ▶ Pour les GESTES DE LA VIE COURANTE, LAVAGE DES MAINS ou FRICTION** - avant les repas - en sortant des toilettes,... 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ SI LES MAINS COMPORTENT DES LESIONS ▶ CHANGER LES GANTS - entre 2 résidents - entre 2 soins ▶ RETIRER LES GANTS dès qu'ils ne sont plus nécessaires ▶ NE PAS PORTER DE GANTS en absence de risque d'exposition à un liquide biologique (contact avec la peau saine) 		<p>EN CAS DE PORTAGE BMR TRAITER VAISSELLE ET LINGE DE MANIERE HABITUELLE</p>		<p>EN CAS DE PORTAGE BMR ELIMINER LES DECHETS DANS LA FILIERE DAOM</p>				

REFERENCES

Circulaire DGS/DH n°98-249 du 20/4/1998; Circulaire DGS/DH/DRT n°99/680 du 8/12/1999; Circulaire DGS n°2008/91 du 13/3/2008; Prévention des infections en établissement pour personnes âgées dépendantes 06/2009, SF2H; Surveiller et Prévenir les IAS, 09/2010, SF2H /HCSP; Arrêté du 10/7/2013; Décret n°2013/607 du 9/7/2013; Actualisation des précautions standard, 06/2017,SF2H.

* Exposition sans contact percutané (piqûre, coupure) ni muqueux (œil, bouche) ni sur peau lésée (eczéma, plaie) avec du sang ou un produit biologique

** FRICTION à remplacer par lavage des mains si les mains sont visuellement sales, souillées, humides, mouillées, lésées ou poudrées.

* Sans signe clinique local ou général d'infection

Version 1/ 2017

Le calendrier-type des actions dans les EMS

Mois	n°1	n°2	n°3	n°4	n°5	n°6	n°7	n°8	n°9	n°10	n°11	n°12
Action												
Précautions standard : hygiène des mains Évaluation des pratiques + formation	1 journée/ EMS	1/2 journée/ EMS										
Précautions standard : les gants Quiz et observation des pratiques			1/2 journée/EMS									
Précautions standard : les gants Résultats audit + formation					1/2 journée / EMS	1/2 journée / EMS						
Précautions standard : les excréta Observation des pratiques							1/2 journée/EMS					
Précautions standard : les excréta Résultat audit + formation									1/2 journée / EMS	1/2 journée / EMS		
État des lieux/diagnostic du Risque Infectieux											1 journée/EMS	



1 an

L'engagement nécessaire des EMS

Les professionnels des EMS sont attendus pour rejoindre le réseau régional des EOH/Référents hygiène

L'engagement de l'EMS dans la démarche implique de :

- ▶ **désigner en interne un ou plusieurs référents** en charge de la mission de maîtrise du risque infectieux
- ▶ permettre à ce(s) référent(s) :
 - d'être le(s) interlocuteur(s) privilégié(s) du CPias et de l'ETH MS,
 - de participer aux actions du CPias,
 - de contribuer à la mise en place de la stratégie de maîtrise du risque infectieux et à la gestion de l'alerte sanitaire au sein de l'établissement

L'engagement est formalisé par la signature d'une charte d'engagement



Questions/échanges

